

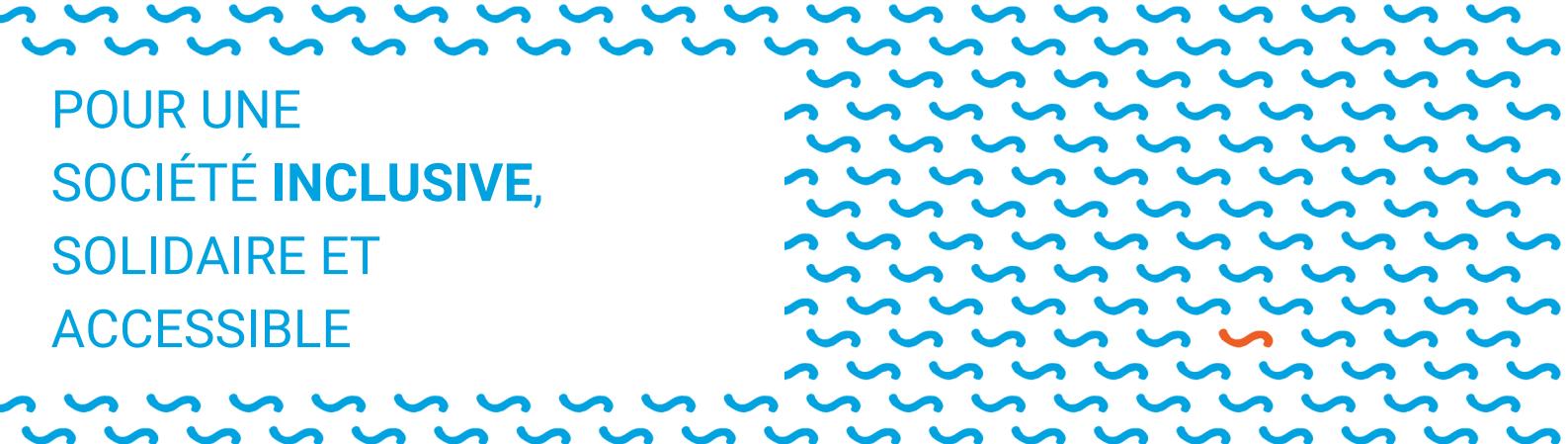
2022

# Catalogue des analyses, études et recherche participative

---

Rue Saint-Jean 32-38  
1000 Bruxelles  
**Association reconnue en  
éducation permanente**

**ESENCA**  
réseau Solidaris



# POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE

En 2022, l'ASPH - Association Socialiste de la Personne Handicapée -  
est devenue Esenca.

Cette nouvelle identité est le fruit d'un long travail collaboratif  
chargé de sens. Pour en savoir plus sur cette nouvelle identité,  
rendez-vous sur [www.esenca.be](http://www.esenca.be)

Pour contacter **Esenca** au sujet de son action  
en éducation permanente : contactez Manon Cools via  
[manon.cools@solidaris.be](mailto:manon.cools@solidaris.be), au 02 515 04 91 ou au 0473 53 05 57

**Siège social** : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles  
**Accès public** : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center** : 02 515 19 19  
**Numéro d'entreprise** : 0416 539 873 • **TVA** : BE0416 539 873  
**RPM** : Bruxelles • **IBAN** : BE81 8778 0287 0124  
**Tél** : 02 515 02 65 • [esenca@solidaris.be](mailto:esenca@solidaris.be) • [www.esenca.be](http://www.esenca.be)

Avec le soutien de :



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



# INTRODUCTION

Dans le cadre de sa reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise notamment chaque année de nombreuses analyses et études et pour la première fois, une recherche participative.

Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions.

Le présent catalogue permet d'avoir une vue d'ensemble des productions de l'année afin d'en faciliter la découverte et leur exploitation. Vous pouvez recevoir ce catalogue ainsi que les productions en version papier sur simple demande.

Enfin, si vous avez envie de réagir, de contribuer ou de proposer des idées, contactez Manon Cools à l'adresse [manon.cools@solidaris.be](mailto:manon.cools@solidaris.be) ou au 0473 53 05 57.

Bonne découverte !

## Table des matières

Études	Page 2
Analyses	Page 5
Recherche participative	Page 12
Esenca	Page 14

# ÉTUDES

## Le Handistreaming, une solution miracle pour des politiques inclusives ?

*Maï Paulus*

Le Handistreaming constitue une formidable opportunité de penser les politiques publiques pour l'ensemble de la population, en ce compris les personnes en situation de handicap. Pourtant, il souffre encore d'une méconnaissance, d'une segmentation, d'un manque de vision intersectionnelle et d'application réelle.

Cette étude a d'abord pour but d'éclairer sur cette notion et de comprendre son intérêt. Ainsi, pour commencer, nous abordons le concept de handistreaming, en comprenant sa signification, ses origines et ses raisons d'être. Ensuite, nous voyons comment le fédéral, les entités fédérées et les communes se sont emparés du concept. Enfin, nous en proposons une analyse plus critique au regard de son application et du contexte global.

Étude d'un outil de démocratie qui n'en est qu'à ses débuts.

[Lien de consultation de l'étude](#)

## Inspiration porn

Maï Paulus

Avez-vous déjà vu des images ou des vidéos via les réseaux sociaux montrant des personnes en situation de handicap réalisant des exploits hors du commun ou bien des actes « ordinaires », mais présentés comme des moments extraordinaires ? Vous êtes-vous déjà sentis inspirés par ces images et vidéos, en vous disant que ce sont tout de même de « belles leçons de vie » ?

Il s'agit très souvent d'*inspiration porn*. Concept peu connu du grand public, il est pourtant déjà bien ancré dans les mouvements militants de personnes en situation de handicap et dans les recherches sur le handicap. Des citoyennes et citoyens, des femmes et des hommes politiques, des personnalités publiques et tant d'autres l'utilisent et s'en alimentent. La plupart du temps, elles et ils ne s'en rendent pas compte, car nous évoluons dans une société validiste.

Mais en quoi le fait de mettre en avant des personnes en situation de handicap réalisant des exploits est-il problématique ? Pourquoi le fait-on ? En quoi le fait d'être inspirés par des personnes en situation de handicap mis en scène pose question ? Comment ces représentations de personnes en situation de handicap peuvent-elles biaiser la vision qu'a le grand public de ces personnes ? Quelles sont les conséquences pour les personnes concernées ?

C'est à ces questions que nous tentons de répondre dans cette étude, grâce au concept d'*inspiration porn* qui nous permet de pointer du doigt un phénomène en y mettant des mots : l'usage du handicap au profit des personnes valides. Connaître et comprendre ce phénomène, c'est pouvoir le reconnaître, prendre conscience de ses conséquences sur le comportement et les pensées des personnes « valides » et des personnes en situation de handicap et c'est pouvoir le critiquer.

[Lien de consultation de l'étude](#)

# **ANALYSES**

## L'article 22ter de la Constitution : entre espoir et zones d'ombre

*Maï Paulus*

Vous avez sans doute vu passer la nouvelle : depuis le vendredi 12 mars 2021, l'article 22ter a été ajouté à la Constitution belge. Cet article consacre le droit à une pleine inclusion des personnes en situation de handicap et renforce leur accès aux droits. Il nous a semblé important de nous intéresser à cette question de manière accessible, puisqu'il concerne directement les personnes que nous défendons.

Que dit exactement cet article ? Quels avantages apporte-t-il et quelles sont les zones d'ombres qui persistent ? Nous abordons ces questions dans cette analyse, en basant notamment nos propos sur la présentation du 20 octobre 2021 d'Isabelle Hachez et de Jogchum Vrielink à la demande du Conseil National Supérieur des Personnes Handicapées : « L'article 22ter de la Constitution : Quelle(s) plus-value(s) pour les personnes en situation de handicap ? ».

### Lien de consultation de l'analyse

## Logement : les revendications des personnes concernées

*Manon Cools*

Le projet du centenaire du handicap réalisé en 2020 par l'ASPH a notamment donné lieu en 2021 à une analyse sur la notion d'accessibilité et des revendications qui ont été énoncées dans le cadre de ce centenaire.

La présente analyse aborde, selon la même méthodologie, l'essentielle question du logement. Concernant les questions relatives aux logements, il convient d'étudier les situations des personnes à qui ces logements doivent correspondre de manière transversale : à quel point, par exemple, le logement permettra à la personne de maintenir son autonomie ? Sa vie associative et citoyenne ? Sa vie familiale et sociale ? Son accès à des soins de santé, des lieux de formation et d'emploi, etc. ? Il faut donc éviter de résumer la question du logement à des enjeux de quotas, de places, de pénuries ou de nouvelles constructions mais bien d'y réfléchir comme un des maillons constitutifs d'une vie digne où le choix de la personne concernée n'est pas fait par défaut.

### Lien de consultation de l'analyse

## Handicap invisible et études supérieures : quels obstacles rencontrés et comment les lever ?

Rose Eboko

Dans cette analyse, nous partons du vécu d'une étudiante en situation de handicap pour soulever les difficultés récurrentes auxquelles font face les étudiantes et étudiants en situation de handicap dans les hautes écoles, l'enseignement supérieur et universitaire en Belgique. Nous soulignerons également les manquements de notre système éducatif en ce qui concerne le contenu de la formation du corps enseignant face au handicap, et donnons quelques pistes de réflexions et d'actions afin d'instaurer une inclusion réelle pour les futurs étudiantes et étudiants et ainsi promouvoir l'égalité des chances telle qu'édictée par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

## Scan-Car : C'est quoi le problème ?

Talissa Mupoy

De nombreuses communes assurent le contrôle du stationnement sur leur territoire lorsque celui-ci est payant ou limité dans le temps dans les zones bleues. Ce contrôle est généralement effectué par des agents constatateurs ou des policiers qui sillonnent alors les rues en vue de vérifier les véhicules garés dans les zones payantes. Toutefois, depuis quelques années, certaines communes optent pour un autre système de contrôle, remplaçant le contrôle humain par de la technologie, la scan-car.

Cette technologie est décriée par des associations dont Esenca, dans les médias ou par certains politiques, la présente analyse se penche donc sur les problèmes de mobilité engendrés par cette technologie pour les personnes qui disposent d'une carte de stationnement handicapé. En effet, des personnes en situation de handicap reçoivent encore à l'heure actuelle de trop nombreux procès-verbaux non justifiés suite à des erreurs de logiciels. Pire encore, ce dispositif vient fortement entraver la mobilité de certaines personnes en situation de handicap et cela sur plusieurs aspects que nous explicitons dans la présente analyse.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

## Limite des 65 ans pour les aides individuelles : victoire mitigée ?

*Isabelle Dohet*

L'AVIQ (l'Agence pour une vie de qualité anciennement appelée Awiph) est un service public wallon qui est compétent pour toutes les matières relatives au handicap. Parmi les aides que l'agence peut apporter il y a l'aide individuelle à l'intégration. Il s'agit d'interventions financières pouvant être octroyées, sous certaines conditions, dans le coût d'aménagements, d'aides techniques et de certaines prestations de services qui permettent aux personnes ayant d'importantes limitations fonctionnelles de pouvoir mener une vie la plus autonome possible au quotidien : un besoin indispensable ! Problème : dans certains cas, cette aide ne peut être octroyée, en raison de l'âge de la personne au moment de la demande. Nous nous interrogeons sur le bien-fondé de cette limite d'âge, au regard d'une question préjudiciale posée à la Cour Constitutionnelle.

### Lien de consultation de l'analyse

## La carte de stationnement : une nécessité qui ne doit pas être remise en cause

*Isabelle Dohet*

La carte de stationnement est une carte qui permet aux personnes en situation de handicap de stationner sur les places réservées à cet effet. La carte est personnelle, elle est valable tant pour le conducteur en situation de handicap que pour les passagers en situation de handicap. Plusieurs constats sont toutefois observés sur le terrain :

- Un nombre élevé de cartes de stationnement en circulation
- Certaines d'entre elles ne sont plus valables
- Ces cartes sont à durée illimitée
- Elles sont utilisées alors que la personne n'est pas dans le véhicule
- L'existence de fausses cartes de stationnement qui circulent
- Il n'y a pas assez de places qui leur sont réservées
- Il n'y a pas assez de contrôles
- La nécessité de réfléchir aux conditions d'octroi de la carte de stationnement et peut-être de rendre les critères plus sévères.

Véritable sujet d'actualité d'une grande importance dans le secteur tant il couvre des enjeux liés à l'autonomie, la santé, la mobilité et la participation à la vie sociale et citoyenne des personnes qui détendent une carte, la présente analyse décrypte la question et y apporte des débuts de solutions...

### Lien de consultation de l'analyse

## L'émergence d'un « nouveau » média confronté aux éternels enjeux d'accessibilité

*Manon Cools*

« Un podcast est une forme de diffusion audio sur le web. Il peut être écouté en déplacement, en se rendant au bureau ou même en travaillant. Contrairement aux blogs et aux vidéos, les podcasts sont faciles “à consommer”, car ils peuvent être écoutés en réalisant d'autres activités. ». Il est donc aujourd'hui une belle opportunité dans l'univers média, par la diversité de l'offre, sa forme, sa ligne éditoriale, parfois son indépendance financière, etc. D'ailleurs il trouve notamment son origine dans cette lassitude des médias traditionnels qui ont grand besoin de se réinventer.

Ce qui atteste du caractère innovant du podcast est peut-être aussi sa pierre d'achoppement : à qui s'adresse-t-il ? De par ses particularités, le podcast peut laisser penser qu'il n'est « pas pour nous » : « Qu'est-ce que c'est au final ? Ce n'était pas qu'un effet de mode ? C'est pas pour moi, j'y comprendrai rien. C'est vraiment bien ? Où vais-je les trouver ? » C'est là que le bât blesse pour certaines personnes en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques : « De toute manière, ce ne sera certainement pas accessible pour moi ». Nous y revenons dans cette analyse.

### [Lien de consultation de l'analyse](#)

## Le vote par correspondance : outil de lutte contre l'abstentionnisme ?

*Christine Bourdeauducq*

Chaque citoyenne et citoyen doit pouvoir participer pleinement et sans entraves à la vie sociale, culturelle et politique de son pays. Il est donc essentiel que toutes les personnes en situation de handicap puissent être correctement informées avant d'aller voter, au même titre que l'ensemble des électeurs. Suite aux élections de 2000 et en parallèle à la création officielle du CAWAB – Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles, dont Esenca, anciennement ASPH fait activement partie- en 2006, des évaluations réalisées conjointement avec Esenca démontrent un manque cruel de participation des personnes en situation de handicap faute d'accessibilité suffisante, mais surtout d'informations préalables au vote afin d'effectuer un choix éclairé.

Depuis lors, le combat collectif se poursuit entre chaque scrutin afin de sensibiliser les partis politiques, les gouvernements à rendre les élections suivantes les plus accessibles aux citoyens. Favoriser le vote par correspondance des personnes âgées de plus de 75 ans et des personnes en situation de handicap pour réduire le nombre d'abstentions est-il la solution idéale ?

### [Lien de consultation de l'analyse](#)

## Demain, quel service bancaire de proximité et pour qui ?

Christine Bourdeauducq

Par le passé, chaque village possédait son bureau de poste, où était parfois disposé un terminal de paiement pour effectuer des opérations bancaires ou retirer de l'argent. Les services de proximité sont de plus en plus mis à mal et les bureaux de poste ne font pas exception. Dans certains villages, il est encore possible de retrouver des points postes dans certaines librairies. L'occasion pour le client d'acheter des timbres, recevoir un colis, déposer du courrier, un recommandé... mais malheureusement pas de retirer de l'argent.

En juin 2022, une nouvelle perspective s'ouvre à la population, par le biais de la société Nickel qui annonce une solution qui semble toute trouvée. Il s'agit d'un service bancaire avec retrait d'argent liquide chez son libraire. Déjà développée en France et en Espagne, Nickel semble être la seule société dans notre pays qui propose ce type de service avec le même mode opératoire pour se développer sur le territoire belge, c'est-à-dire signer un accord avec les librairies. Cette nouvelle configuration amène son lot de questions, notamment en matière d'accessibilité et donc de recours (ou pas) au service proposé par cette société... privée. La présente analyse revient sur l'accessibilité des librairies de proximité, mais aussi sur l'accessibilité de ce type de nouveaux services.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

## Handicap et culture : vers un modèle inclusif ?

Valérie Glaude

Esenca s'intéresse aux questions en lien avec la culture car elle constitue un enjeu important pour nos publics. Ainsi nous tentons de sensibiliser le secteur culturel aux différentes discriminations dont souffrent les personnes en situation de handicap tant sur le plan de l'accessibilité de l'offre que de sa diversité. S'intéresser à la culture sous le prisme de la représentation du handicap dans les productions est également un enjeu que nous couvrons régulièrement dans nos analyses.

Il nous faut réfléchir à la question des mécanismes globaux d'exclusion, autrement dit que faudrait-il mettre en place pour que la personne en situation de handicap puisse prendre part elle-même au processus de création artistique ? C'est de cela dont il sera question dans cette analyse.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

## Facile à Lire et à Comprendre : l'égalité et l'équité

Nathalie De Wispelaere

Nous constatons au quotidien que certaines notions que nous abordons semblent abstraites ou complexes. Pourtant, l'enjeu est de taille : comment se positionner sur des modèles de société dont on ne connaît pas les rouages, les enjeux, les avantages et les écueils ? C'est dans le but de répondre à cette question que nous avons entamé un processus d'écriture en Facile à Lire et à Comprendre, en collaboration avec un groupe de personnes en situation de handicap mental à l'Ouvroir. Cette année, le groupe a décidé de travailler sur le thème de l'égalité et de l'équité.

Résumé en FALC :

Ce texte va parler d'équité et d'égalité dans la société à travers la santé et le handicap.

Ces 2 mots expliquent 2 idées différentes.

Cela veut dire que l'on voit la santé et le handicap de manière différentes si on est équitable ou égalitaire.

Ces 2 idées veulent plus de justice pour tous dans la santé.

Mais à vouloir être juste, est-on toujours égaux ou équitables ?

Avec quelle différence ?

Mais à vouloir être égal ou équitable, est-on toujours juste ?



[Lien de consultation de l'analyse](#)

## Inclusion par l'emploi : s'inspirer de pratiques communales

Rose Eboko

Nous sommes à la mi-mandat de cette législature communale. Esenca accompagne les communes dans leur projet d'inclusion via la charte et le Label Handycity®. À travers cette analyse, nous avons choisi de mettre en lumière un exemple concret mené sur le terrain dans le secteur de l'emploi, encore trop souvent source d'inégalités. Comment est-il possible de mener des actions réelles pour implémenter de manière concrète l'inclusion des citoyens en situation de handicap ? Quelles sont les bonnes pratiques qui peuvent inspirer, en matière de politiques inclusives ? Nous nous y penchons dans cette analyse.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

# RECHERCHE PARTICIPATIVE

## Les besoins non-rencontrés des personnes de moins de 65 ans atteintes d'une maladie neuro-dégénérative (maladie d'Alzheimer et maladies apparentées) à début précoce

*Pilotage de Mélanie De Schepper*

Cette recherche a eu lieu suite au souhait de citoyennes et citoyens de se regrouper afin d'étudier la situation en région bruxelloise et wallonne pour les personnes jeunes (de moins de 65 ans) diagnostiquées d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer et maladies apparentées) ainsi que de leurs proches, d'identifier les manquements, les besoins non rencontrés sur le terrain, mais aussi les revendications à porter.

C'est une démarche qui se veut pionnière, car très peu de données existent en Belgique francophone et aucun groupe de professionnels ou de patients (À l'exception du « Collectif Auguste et les Autres » qui fonctionne en partenariat avec l'association « Alzheimer Belgique ») ne dispose de moyens suffisants pour pouvoir entreprendre ce travail.

Cette recherche a été, tout au long de son processus, co-construite avec un groupe de travail constitué de personnes diagnostiquées et des proches. Ce travail a été initié, dirigé et construit par des personnes directement concernées afin d'avoir le plus de pertinence et de justesse possible, mais aussi, en accord avec la Convention ONU Personnes Handicapées, de faire du droit à l'autoreprésentation une réalité.

**Lien de consultation de l'approche méthodologique de la recherche**

**Lien de consultation du cahier de revendications de la recherche**

# Esenca

Esenca - anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée – défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante. Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour faire valoir les droits de ces personnes : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

## Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

## Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le 02 515 19 19 du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

## Handydroit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handydroit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

## Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

## **Cellule Anti-discrimination**

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ?

Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA.

La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

## **Handyaccessible**

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

## **Un travail d'information, de communication et d'interpellations**

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handyalogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc.

Le magazine Handyalogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

## **Une reconnaissance en Éducation Permanente**

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

## **Un label communal : Handycity®**

Handycity® est un label visant à encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Chaque initiative, petite ou grande, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de tout un chacun. Dans ce processus, Esenca s'adapte aux réalités des communes tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population. Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) tous les 6 ans aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

## **Des formations**

Les formations que nous proposons couvrent de nombreux domaines : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers. Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un contenu adapté à vos réalités et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne.

Nous pouvons également dispenser ces formations au sein de vos structures et à la demande.

## **Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Avec le soutien de :



Editrice responsable : Ouiam Messaoudi

Adresse visiteur : Place Saint-Jean 1 - 1000 Bruxelles

Adresse postale : Rue Saint-Jean 32/38 - 1000 Bruxelles

Tél. 02 515 02 65 - esenca@solidaris.be

Numéro d'entreprise : 0416.539.873 TVA : BE0416539873

RPM – Bruxelles - IBAN : BE81 8778 0287 0124





**2022**

# Esenca

---

En 2022, l'ASPH est devenue Esenca  
Esenca signifie « Essentiel » en Espéranto :  
une langue à la symbolique forte : faire tomber les frontières  
entre nous et nous unir de manière inclusive !

Ensemble, défendons l'essentiel en matière de  
handicap, de maladie grave, chronique ou invalidante !

**ESENCA**  
réseau Solidaris